



SOINS  
PERSONNELS  
QUÉBEC

COMITÉ SECTORIEL  
DE LA MAIN-D'ŒUVRE  
DES SERVICES  
DE SOINS PERSONNELS

## FICHE 1.3 > RECRUTEMENT

# QUESTIONS D'ENTREVUE À ÉVITER

## QUESTIONS D'ENTREVUES À ÉVITER

Toutes les questions reliées à la race, la langue, l'état civil, la religion, à un handicap, au sexe, à une grossesse potentielle ou existante, à l'orientation sexuelle, à l'âge, aux convictions politiques, à l'origine ethnique ou nationale, et à la condition sociale est considérée comme illégale.

Elles sont inadmissibles en entrevue parce qu'elles ne sont normalement pas liées à l'emploi et aux tâches que le candidat aura à effectuer. Toutefois, la demande d'information sur certaines caractéristiques personnelles peut ne pas être discriminatoire dans le cadre d'une entrevue d'embauche si elle constitue une qualité ou une **aptitude objectivement** requise par l'emploi. Par exemple : si l'emploi requiert des déplacements fréquents, l'employeur pourrait demander si le candidat possède une voiture.

Il existe un cas plus particulier, qui est la demande d'information sur le passé criminel d'un candidat. Ce dernier ne figure pas dans la liste des motifs de discrimination interdits par la Charte. Il est donc légal pour un employeur de demander si le candidat possède un casier judiciaire. Par contre, la Charte prévoit qu'on ne peut pas refuser d'embaucher quelqu'un ou de le maintenir à notre service si l'acte criminel commis n'a aucun lien avec l'emploi.



### POUR EN SAVOIR PLUS

> **CRHA : Collecte d'information**

<https://ordrecrha.org/ressources/TBD/2006/12/en-matiere-de-collecte-d-information-tout-n-est-pas-permis>

> **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)**

(<http://www.cdpedj.qc.ca/fr/medias/notre-avis/Pages/formulaires.aspx>) contient un tableau listant des questions à éviter par l'employeur et des exceptions qui se présentent : [http://www.cdpedj.qc.ca/Publications/formulaire\\_emploi.pdf](http://www.cdpedj.qc.ca/Publications/formulaire_emploi.pdf)

> **DHA avocat : un employeur peut-il questionner un candidat sur ses antécédents judiciaires ?**

<http://dhcavocats.ca/fr/nouvelles/46/un-employeur-peut-il-questionner-un-candidat-sur-ses-antecedents-judiciaires>



	ÉVITER DE DEMANDER	DEMANDER PLUTÔT
<b>ÂGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Quel est votre âge ?</li> <li>&gt; Quelle est votre date de naissance ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Aucune question sur l'âge ne peut être posée</li> </ul>

Commentaires : Il est interdit d'employer un élève durant les heures de classe alors qu'il est assujéti à l'obligation de fréquentation scolaire. Dans ce cas, une question sur l'âge peut être posée en entrevue.

<b>GROSSESSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Avez-vous l'intention d'avoir des enfants ?</li> <li>&gt; Êtes-vous enceinte ?</li> <li>&gt; Comment faites-vous garder vos enfants ?</li> <li>&gt; Quel est l'âge de vos enfants ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Êtes-vous disponible pour travailler le soir, la fin de semaine ? Ex : Le poste exige votre présence au travail à compter de 8h ou le samedi, est-ce une contrainte pour vous ?</li> </ul>
<b>RELIGION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pratiquez-vous une religion ?</li> <li>&gt; Que pensez-vous du débat sur le voile ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Expliquez l'horaire de travail au candidat et demandez-lui si celui-ci lui pose problème ?</li> </ul>

Commentaire : Si une personne éprouve de la difficulté à respecter un horaire de travail donné en raison de ses pratiques religieuses, l'employeur doit tenter d'adapter l'horaire de cette personne, à moins que l'adaptation ne représente pour lui une contrainte excessive.

<b>RACE / ORIGINE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Quel est votre lieu de naissance ?</li> <li>&gt; Où avez-vous demeuré ?</li> <li>&gt; Pouvez-vous fournir une photo ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pouvez-vous travailler au Canada ?</li> <li>&gt; Possédez-vous un permis de travail nécessaire pour travailler au Canada ?</li> </ul>
<b>LANGUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Quelle est votre langue maternelle ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Est-ce que vous vous comprenez la (ou les langues) langue requise(s) pour le poste ?</li> </ul>
<b>ÉTAT CIVIL OU FAMILIAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Êtes-vous marié, divorcé ou célibataire ?</li> <li>&gt; Êtes-vous homosexuel ?</li> <li>&gt; Quelle est l'occupation de votre conjoint ? Ou de vos parents ?</li> <li>&gt; Avez-vous des personnes à votre charge ?</li> <li>&gt; Faites-vous partie d'une association ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Êtes-vous disposé à effectuer des déplacements, des heures supplémentaires ?</li> <li>&gt; Êtes-vous disposé à travailler les soirs ou les fins de semaine ?</li> </ul>
<b>SANTÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Avez-vous des problèmes de santé ?</li> <li>&gt; Consommez-vous de la drogue ?</li> <li>&gt; Avez-vous déjà subi des traitements médicaux ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Est-ce que quelque chose pourrait vous limiter dans votre capacité d'exercer les fonctions du poste ?</li> <li>&gt; Avez-vous des questions relatives à l'accomplissement physique du travail ?</li> </ul>
<b>ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Avez-vous un ou des antécédents judiciaires pour lesquels vous n'avez pas obtenu de réhabilitation ?</li> </ul>